

22 décembre 2017
Sous embargo jusqu'à 17h40

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DIVIDENDE OPTIONNEL

Le gérant statutaire invite les actionnaires d'Ascencio SCA à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société avenue Jean Mermoz 1 bte 4 à 6041 Gosselies, le mercredi 31 janvier 2018 à 14 heures 30.

L'ensemble des documents relatifs à cette assemblée sont mis à disposition sur le site internet de la société¹ :

- La convocation
- L'ordre du jour
- Les modalités de participation
- Une annonce de participation
- Une procuration
- Le rapport annuel 2016/2017

Comme annoncé précédemment, le gérant statutaire proposera à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende brut de 3,30 euros (2,31 euros net)² par coupon n°15 au titre de l'exercice 2016/2017.

Le gérant statutaire souhaite dans ce cadre offrir aux actionnaires, par voie d'un dividende optionnel, la possibilité d'apporter leur créance de dividende net en échange de nouvelles actions (outre l'option de recevoir le dividende en espèces ou l'option d'opter pour une combinaison des deux options précédentes).

Le rapport d'échange, le prix d'émission des nouvelles actions qui peut, le cas échéant, présenter une décote par rapport au cours de bourse, et les modalités pratiques du dividende optionnel seront communiqués aux termes d'un mémorandum d'information qui sera disponible sur le site internet de la société dès le 1^{er} février 2018 après bourse.

Le dividende optionnel offre la possibilité à Ascencio de conserver une partie du cashflow généré au cours de l'exercice et de l'investir dans sa croissance. De leur côté, les actionnaires peuvent ainsi accroître leur participation dans Ascencio de manière avantageuse.

¹ <http://www.ascencio.be/fr/rerelations-investisseurs/assemblees>

² Sur base d'un précompte mobilier de 30%

Tenant compte de cette période de choix et du déplacement de la date de paiement du dividende qui en résultera, le calendrier financier est adapté comme suit :

Assemblée générale ordinaire	Le 31 janvier 2018 à 14 heures 30
Date de détachement du coupon n°15 (ex date)	Le 2 février 2018
Date d'arrêté (record date)	Le 5 février 2018
Période pour le choix entre paiement en espèces ou en actions ordinaires nouvelles	Du 6 février 2018 au 20 février 2018
Date de paiement en numéraire et/ou de la livraison des nouvelles actions	A partir du 27 février 2018
Cotation des nouvelles actions sur Euronext Brussels	Le 27 février 2018

Pour tout renseignement complémentaire :

Vincent QUERTON

Chief Executive Officer

Tél : 071.91.95.00

vincent.querton@ascencio.be

Michèle DELVAUX

Directeur Financier

Tél : 071.91.95.04

michele.delvaux@ascencio.be

Stéphanie VANDEN BROECKE

Secretary General & General Counsel

Tél : 071.91.95.18

stephanie.vandenbroecke@ascencio.be

Active en Belgique, en France et en Espagne, Ascencio est une Société Immobilière Réglementée (SIR publique) spécialisée dans l'investissement en surfaces commerciales situées principalement en périphérie des villes.

Une dizaine de secteurs d'activités sont représentés avec toutefois une prédominance du secteur alimentaire.

Cotée sur Euronext Bruxelles depuis 2007, Ascencio développe une politique cohérente visant à optimiser ses résultats dans la durée et à garantir une rentabilité stable à tous ses actionnaires.